

Genève, le 7 octobre 2021

Procès-verbal

Assemblées générales du LMG et de l'association du chalet 2019/20 et 2020/21

Présents : Nicole Antonietti, Nadia Baehler, Serge Baehler, Catherine Baud-Lavigne, Thierry Baud-Lavigne, Alain Cudet, Eva Grammatikopoulos, Jean-Daniel Dubois, Henri Dubois, Richard Jaquemet, Patrick Paglia, Jean-Louis Schopfer, Gérald Amacker.

Excusés : Geneviève Baehler, Marwan Baehler, Christiane Bouzer, Philippe Conne, Alfio Di Guardo, Remy Kopp, Michel Roche, Alberto Susini

En l'absence du secrétaire, le PV sera tenu par Gérald Amacker

Serge Baehler, en tant que président du LMG, ouvre la séance à 20h30.

Il précise qu'il s'agit d'assemblées générales particulières, puisqu'elles portent sur un double exercice 2019/2020 et 2020/2021. Pour cause de Covid, les assemblées prévues en octobre 2020 ont été repoussées.

L'ordre du jour est adopté.

Adoption du PV de l'AG 2019

Lecture du PV de l'assemblée générale du 3 octobre 2019. Il est validé et remerciement à son auteur, Alberto Susini.

Rapport du président du LMG

La période 2019/2021 a été marquée par la crise sanitaire. Ce qui aura eu plusieurs impacts : sur la fréquentation du chalet, sur les marches compromises, sur l'activité sociale.

Cependant des travaux de maintien du chalet ont été réalisés, ainsi qu'un début de nouvel aménagement du premier étage, avec une refonte complète des couchages.

Un hommage particulier est rendu aux membres nous ayant quitté durant ces deux dernières années: Paulette Oberli, Anne-Marie Schopfer, André Pigeon et François Courvoisier.

Rapport du président de l'Association du chalet

Lu par Serge Baehler, président ad intérim

Avant d'envisager des travaux d'embellissement du premier étage (soumis au vote de l'assemblée), il a été nécessaire de réaliser des tâches de maintenance et de vérification notamment de la toiture.

1^{ère} étape : été 2020, l'entreprise Wise a été mandatée pour une vérification de la toiture, de la cheminée, notamment. Constat : charpente en excellent état, cependant, la présence de

capricornes a rendu nécessaire l'application d'un traitement adapté. Autres travaux effectués par l'entreprise : pose d'un Velux, étanchéité de la cheminée, fixation de la toiture.

Week end de travaux : en septembre et en octobre 2020 : destruction du grenier, des lambris, l'isolement des façades non isolées est mis en place et un pare vapeur posé.

2^{ème} étape : mai 2021 livraison de lambris. En septembre nouveaux lambris installés au premier étage, en bois clair, mettant en évidence la qualité de la charpente datant de 80 ans. La hauteur sous plafond est désormais de 4,50 mètres environ.

Présentation et adoption des comptes 2018/2021

Alain Cudet, trésorier de l'association, explique l'évolution financière de ces deux dernières années:

Evolution financière 2018-2021			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Trésorerie	29'939	22'918	18'258
Titres & épargne	7'804	7'578	8'006
Total disponible	37'743	30'496	26'264
Charges chalet	2'507	8'854	6'555
Energie & eau	647	1'055	572
Administration	194	245	-
Charge financ.	428	531	(316)
Total charges	3'776	10'685	6'811
Cotisations & dons	2'596	2'378	2'555
Nuitées	1'307	1'017	121
Total produits	3'903	3'395	2'676
Résultat	127	(7'290)	(4'135)
Réserve chalet	17'494	10'204	6'069
Réserve LMG	20'133	20'133	20'133

Les charges accrues pour le chalet sur la période 2019/2020 s'expliquent par le paiement d'une facture à l'entreprise WISE de 6'000 euros essentiellement pour la réfection du toit. Pour l'année 2020/2021, les dépenses de 4'000 francs concernent l'achat de lambris et des plaques d'isolation pour l'amélioration de l'isolation et la rénovation du dortoir.

Les montants du « déficit » sur deux ans, pour environ 11'000 francs, ont été déduits de la réserve chalet.

Vu la situation sanitaire, les nuitées ont baissé de manière drastique, les cotisations se sont maintenues. Une singularité a été une facture d'eau inattendue en 2020 de 50 mètres cube.

Les vérificateurs des comptes pour les années 2019/2021 annoncent une tenue des comptes précise et conforme. Ils proposent une approbation des comptes.

Présentation des travaux de rénovation du dortoir

Jean Daniel Dubois a donné l'impulsion pour ce changement conséquent, il aura été le responsable et la cheville ouvrière de ces journées de travaux.

Ces travaux font suite à une réflexion sur les places disponibles au chalet. Au niveau du rez, avec la mise en place d'un plan de travail et d'une cuisinière électrique (2017), le nombre de personnes pouvant manger est d'une quinzaine, maximum. Les places pour dormir devraient tenir compte de cette évolution.

Plusieurs idées pour le premier étage : création d'une espace détente, réaménagement du premier étage avec moins de lits et pose d'une fenêtre plus grande pour plus de clarté.

Une série de photos montre les journées de travaux en 2020 et 2021, l'évolution du chantier et l'activité déployée par les membres. Un grand et chaleureux merci est adressé à Jean-Daniel.

Proposition de poursuite des travaux du dortoir

Actuellement la situation au premier étage est celle d'un espace libéré avec un nouveau vélux éclairant directement la chambre. Jean Daniel Dubois et le comité proposent de continuer les travaux sur différents plans :

- Démontage des lits actuels
- Agrandissement de la fenêtre ouest avec une installation d'une fenêtre/porte
- Espace canapé/fauteuils
- Installation de trois grands lits de base (160 cm) et de 8 matelas à l'étage. Le canapé pouvant également être adapté en lit.
- La hauteur des lits superposés serait de 2 mètres et l'espacement entre les lits de base permettrait un déplacement facilité. Des éclairages discrets seraient installés pour chaque lit.

L'idée générale est acceptée, une discussion et un échange portent sur le nombre des couchages et des lits de base, sur la place du séjour et le coût de ce programme. Il est également évoqué un projet plus low-cost, pas retenu. L'assemblée doit voter sur les dépenses suivantes :

Le vote va porter sur ce montant, mais également sur un transfert de 10'000 francs de la réserve LMG (actuellement de 20'000 francs) nécessaire pour financer ces travaux.

Achat : matériel, meuble, literie, autre	Montant
Fenêtre / Porte	2'500 francs
Lambris	1'500 francs

Démontage charpente lits + Ponçage	1'500 francs
Nouvelle structure charpente couchette	3'500 francs
Luminaires, complément tête électrique	500 francs
Nouveaux matelas	2'500 francs
Canapé, fauteuils	2'000 francs
Total	14'000 francs

Ces achats ayant été calculés au plus juste et ne tenant pas compte de dépenses extra ou impondérables, le comité demande à l'assemblée de voter un budget de 15'000 francs. Le compte Réserve Chalet a vu ses finances amputées de 11'000 francs, il n'est pas possible de financer les dépenses prévues ci-dessus. Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur une utilisation d'un montant de 10'000 de la Réserve LMG.

Ce projet rénovateur et ambitieux est accepté par 12 voix et une abstention.

Elections des présidents, du trésorier et des membres du comité

Michel Roche et Alberto Susini ne se représentent pas au comité, Patrick Paglia a démissionné de la présidence du chalet en 2020.

Serge Baehler se représente comme président du LGM.

Jean-Daniel Dubois se présente pour le poste de président du chalet, il est élu.

Alain Cudet, Alfio di Guardo et Gérald Amacker sont réélus.

Deux nouvelles personnes souhaitent intégrer le comité : Catherine Baud-Lavigne et Henri Dubois, ils sont élus par l'assemblée.

Lors de la prochaine séance du comité, comme le veulent les statuts, les membres élus se répartiront les tâches de secrétaire et de trésorier.

Fixations des cotisations, des nuitées, éventuelles radiations de membres

Pas de modification, pas de radiations

Nouveaux membre et démissions

Bienvenu à deux nouveaux membres : Nicole Antonietti, qui a participé à de nombreuses marches depuis 2017 et Sandra Susini, qui a fréquenté le chalet depuis son plus jeune âge.

Lecture est faite de leur lettre d'adhésion.

Aucune démission

Dates des prochaines journées de travail

La date du samedi 13 novembre 2021 est retenue pour une journée consacrée essentiellement au nettoyage de l'actuel dortoir pour la saison d'hiver.

Pas de divers.

A 22 h 10, le Président met fin à cette assemblée générale particulière.